Réseau de transport d'électricité

GT « Offres à effacement de type EJP et Tempo »

Réunion du 20 janvier 2011

SOMMAIRE

1. DE: Retours concertation GT CAM effacement
2. Tous: Positionnement sur contrats miroir
3. ERDF: Prise en compte de contrats à effacement pour les fournisseurs alternatifs
4. RTE : Présentation de nouvelles études statistiques suite aux demandes exprimée en novembre
5. Etapes suivantes et planning prévisionnel

01

Retours sur la concertation des 3 GT CAM traitant des effacements

Réunion transverse aux GT CAM sur les effacements (1/2) :

« Moyens à mettre en œuvre pour ouvrir le marché des effacements avant 2015 »

Conclusions du GT « valorisation des effacements » :

- une rémunération complémentaire de la capacité d'effacement est nécessaire en vue d'assurer la rentabilité de ces moyens.
- En revanche, la question - compliquée - du financement n'a pas été traitée. Dans l'attente de la mise en place du mécanisme d'obligation de capacité, Eramet indique qu'un mode administré serait une possibilité.

Pour GDF Suez: comme mentionné dans le rapport Poignant Sido, il faut dynamiser l'offre tarifaire sur le segment des tarifs à effacement avant le 1er janvier 2015. Cela pourrait être assuré par de l'effacement de type EJP et Tempo, à condition que les acteurs disposent des signaux économiques indispensables notamment la rémunération de la capacité**.**

Remarque de ERAMET sur EJP-Tempo: le dimensionnement actuel d'une durée de 18h pendant 22 jours est commercialement contraignant pour certaines industries qui sont techniquement capables de s'effacer. La durée devrait donc pouvoir être adaptable à différents profils d'acteurs.

Réunion transverse aux GT CAM sur les effacements (2/2) :

« Moyens à mettre en œuvre pour ouvrir le marché des effacements avant 2015 »

Les 3 pilotes des GT partagent la vision suivante à l'issue de la rencontre :

1. **Il faut faire quelque chose avant 2015 afin de commencer l'apprentissage et en dehors du périmètre restreint du MA (et des contrats bilatéraux pour effacement)**
2. **Pour que le dispositif ait un bilan économique neutre (ex : bonus/malus), il nécessite un financement**
3. **Il faut une méthode simple de mise en œuvre.**

Eramet propose un appel d'offre administré avec une enveloppe budgétaire (budget publique) qui ne viserait que les effacements vu les délais impartis.
Le financement pourrait se faire par compte RE/MA (conforme avec une notion d'énergie) par prise en compte dans le facteur "c", en cohérence avec le nouvel article de loi (cf. infra), par saisonnalisation du TURPE soutirage ou injection (RTE fait remarquer que le TURPE doit refléter le coût du transport et sa saisonnalité; l'ensemble est régis par la CRE),
ERAMET rappelle que l'article 7 pourrait héberger une telle approche en « rodage ».
Direct Energie demande à ce qu'un groupe de travail soit explicitement chargé d'étudier cette question de la valorisation économique des effacements sur le marché de l'énergie avant 2015 (O.C.).

02

Positionnement sur la proposition d'une gestion par contrats miroir

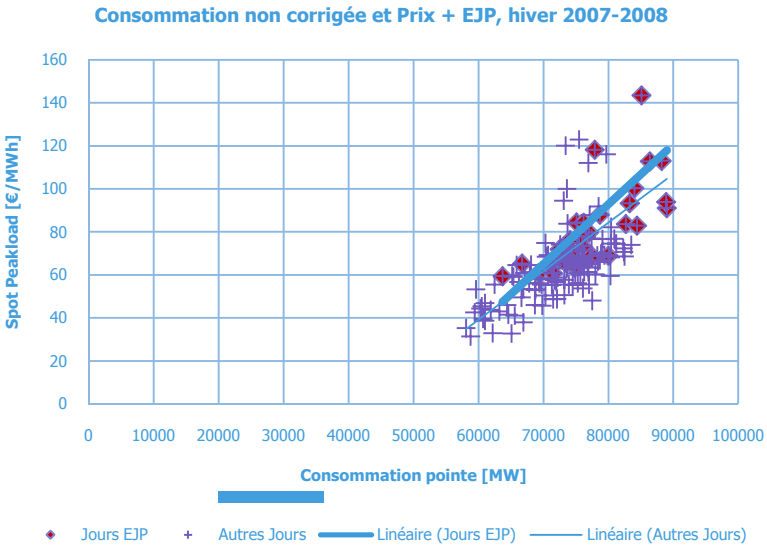
Participant GT	Position
DIRECT ENERGIE	
EDF	
ELE / Fournisseur GEG	abs
ELE / Soregies	
ERDF	
GDF SUEZ	
SOLVAY	abs
UNELEG	
VOLTALIS	abs

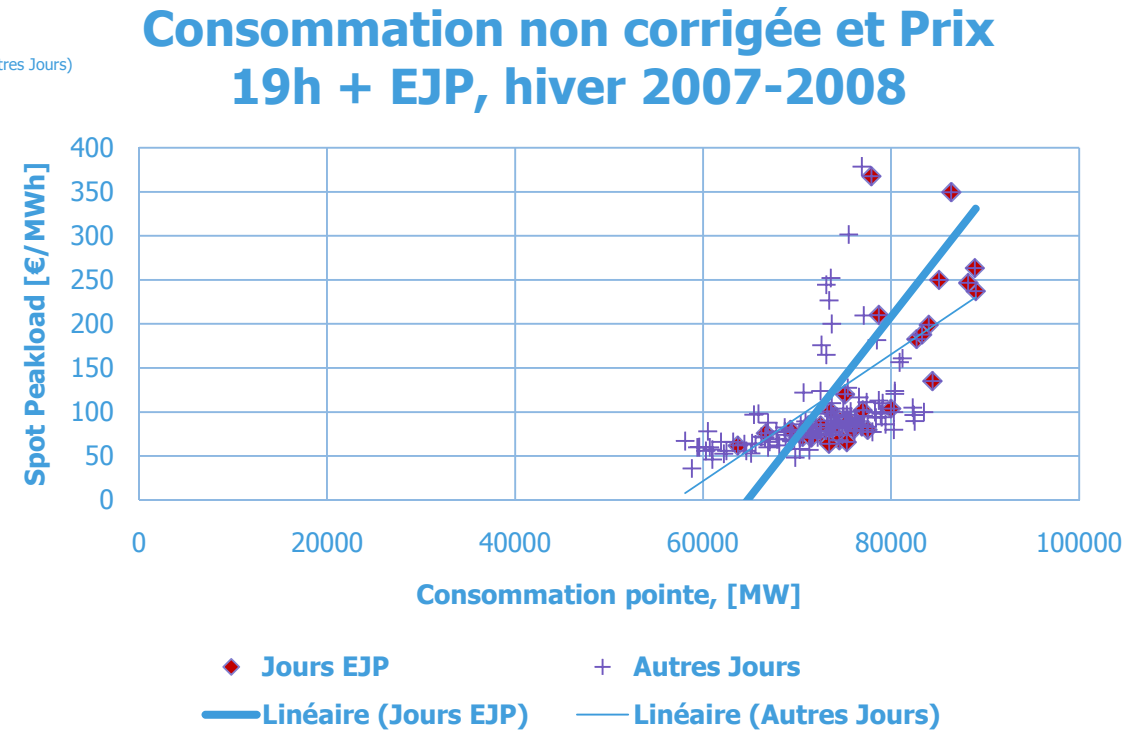
03

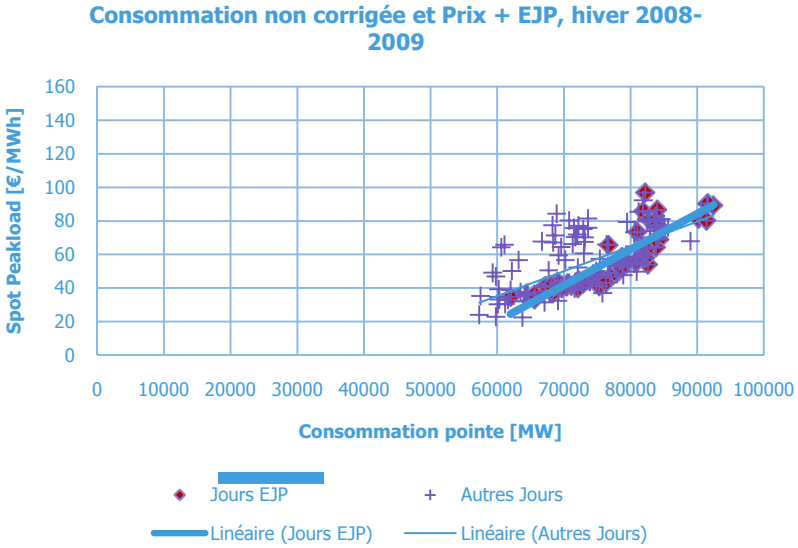
Prise en compte de contrats à effacement pour les fournisseurs alternatifs

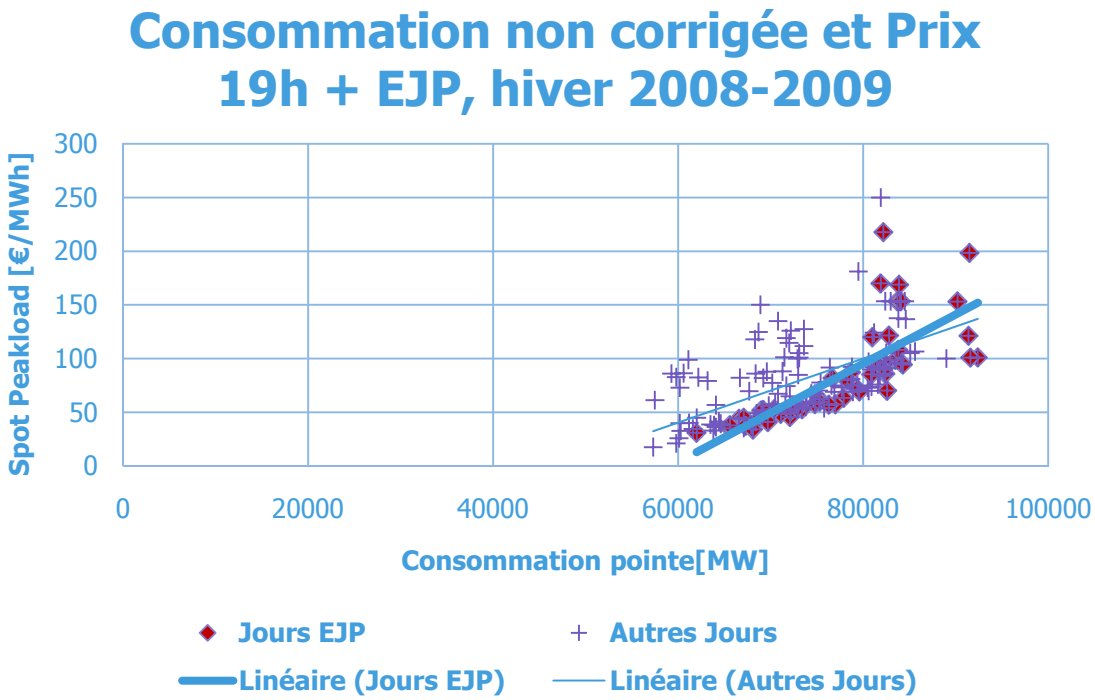
04

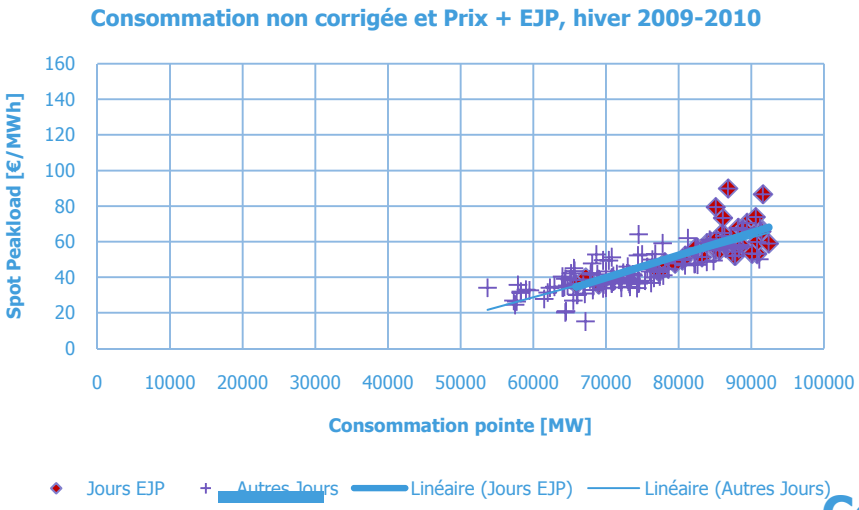
Présentation de nouvelles études statistiques suite aux demandes exprimée en novembre

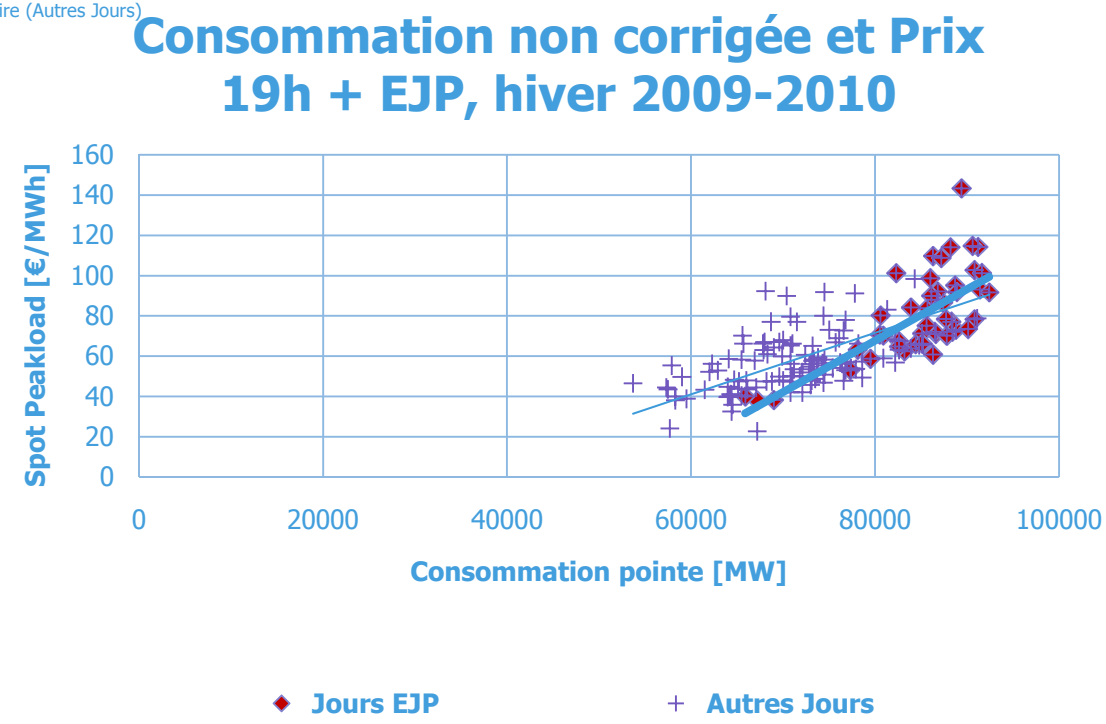

Consommation non corrigée et Prix + EJP, hiver 2007-2008
Spot Peakload [€/MWh]
160
140
120
100
80
60
40
20
0
0
10000
20000
30000
40000
50000
60000
70000
80000
90000
100000
Consommation pointe [MW]
Jours EJP
Autres Jours
Linéaire (Jours EJP)
Linéaire (Autres Jours)

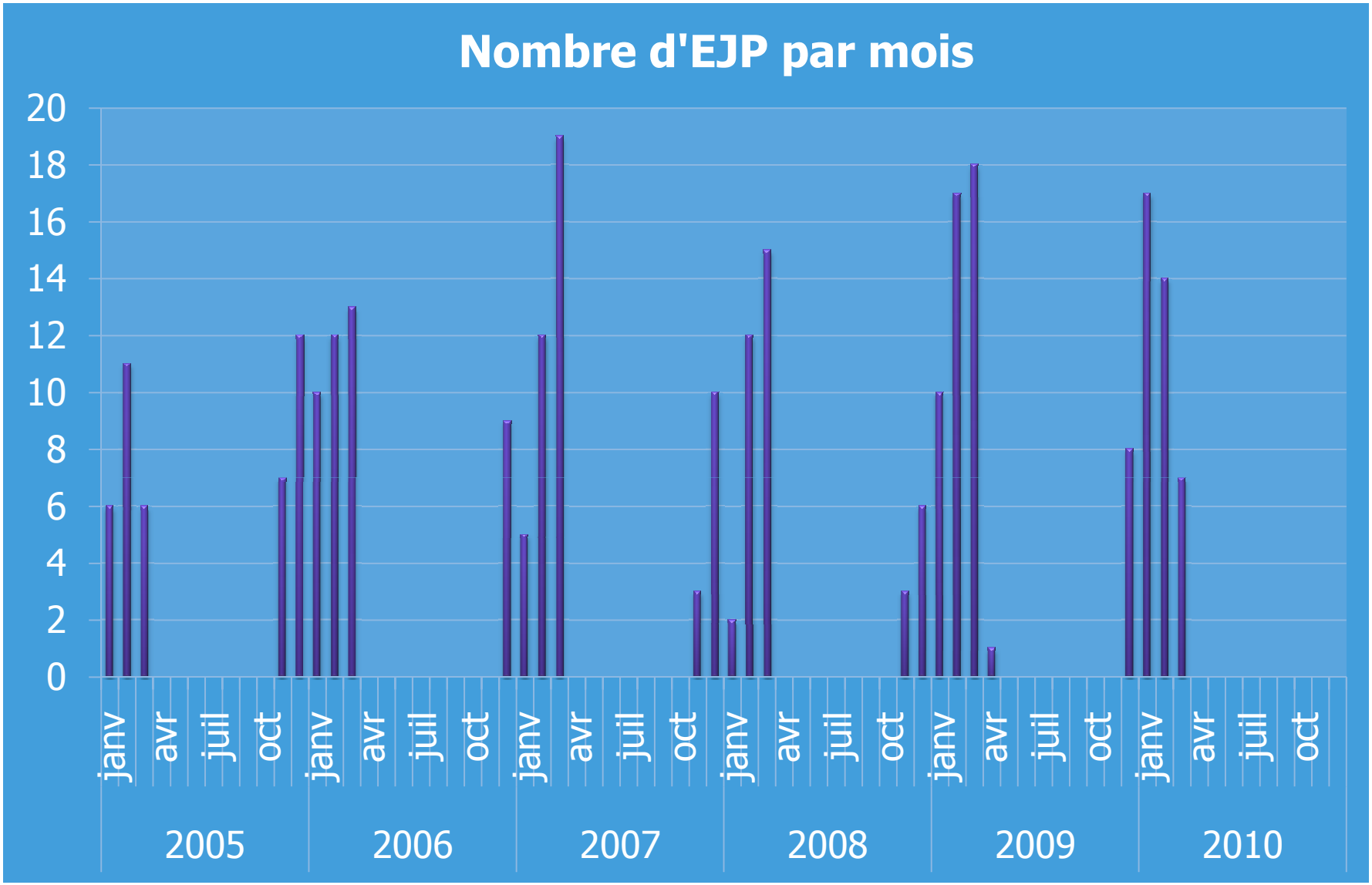

Consommation non corrigée et Prix 19h + EJP, hiver 2007-2008
Spot Peakload [€/MWh]
400
350
300
250
200
150
100
50
0
0
20000
40000
60000
80000
100000
Consommation pointe, [MW]
Jours EJP
Autres Jours
Linéaire (Jours EJP)
Linéaire (Autres Jours)


Consommation non corrigée et Prix + EJP, hiver 2008-2009
Spot Peakload [€/MWh]
160
140
120
100
80
60
40
20
0
0
10000
20000
30000
40000
50000
60000
70000
80000
90000
100000
Consommation pointe [MW]
Jours EJP
Autres Jours
Linéaire (Jours EJP)
Linéaire (Autres Jours)


Consommation non corrigée et Prix 19h + EJP, hiver 2008-2009
Spot Peakload [€/MWh]
300
250
200
150
100
50
0
0
20000
40000
60000
80000
100000
Consommation pointe[MW]
Jours EJP
Autres Jours
Linéaire (Jours EJP)
Linéaire (Autres Jours)


Consommation non corrigée et Prix + EJP, hiver 2009-2010
Spot Peakload [€/MWh]
160
140
120
100
80
60
40
20
0
0
10000
20000
30000
40000
50000
60000
70000
80000
90000
100000
Consommation pointe [MW]
Jours EJP
Autres Jours
Linéaire (Jours EJP)
Linéaire (Autres Jours)


Consommation non corrigée et Prix 19h + EJP, hiver 2009-2010
Spot Peakload [€/MWh]
160
140
120
100
80
60
40
20
0
0
20000
40000
60000
80000
100000
Consommation pointe [MW]
Jours EJP
Autres Jours


Nombre d'EJP par mois
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
janv
avr
juil
oct
2005
2006
2007
2008
2009
2010

05

Etapes suivantes et planning prévisionnel

Options de gouvernance évoquées à ce jour

Option	Avantages	inconvénients	Conditions
Contrats miroir (EDF)	•Signal décentralisé par fournisseur •Pas de coût de transfert de gouvernance …	•Écarts possibles en énergie (index) •Activation décorrélée des pointes nationales •Délais de mise en place (2012+) ? …	•Accords à définir (volumes)
Gouvernance du signal par RTE	•Activation sur pointes nationales • Critères d'activation transparents et anticipables …	•Pas de signal par fournisseur •Coût de transfert de gouvernance •Délais de mise en place (2012+) ? •Perte de la gestion des congestions à la maille locale	•Mise en place d'un contrat approprié de compensation pour corriger les pertes ou gains de revenus qui résulteraient, pour EDF, des différences d'appréciation quant à la meilleure localisation des jours avec RTE

Planning

- Travaux à mener (à affiner après la CAM du 24 janvier)

  - Analyse du coût des reprogrammation de compteurs et évolutions SI ERDF

  - Analyses des possibilités de contrats miroir

  - Analyse et définitions des critères et séquencement d'activation
    - Transparence
      - » Publication méthode et activation
    - Prévisibilité
      - » pré Spot
      - » pré-allocation périodique

...

RAPPEL : PROPOSITION 13

Concernant plus particulièrement les tarifs EJP et TEMPO, il serait opportun que l'ensemble des fonctionnalités des compteurs bleus électroniques puissent être valorisées par tous les fournisseurs. Ceci permettra ainsi de dynamiser l'offre tarifaire sur le segment des tarifs à effacement.

Proposition 13 : Permettre à l'ensemble des fournisseurs de proposer des offres utilisant les signaux EJP et TEMPO.

Cette proposition pose la question de la gouvernance du signal EJP et TEMPO jusqu'ici à la main de l'opérateur historique. En première approche, il semble opportun de confier la gouvernance de ce signal à RTE. Toutefois des travaux complémentaires seront nécessaires pour la mise en place de cette mesure afin que :

- le signal soit déclenché sur la base de critères objectifs et transparents,
- ces critères soient également de nature collective, puisque le signal ne pourra être différencié par fournisseur,
- des contrats appropriés permettent de corriger les pertes ou gains de revenus qui résulteraient, pour les fournisseurs, des différences d'appréciation entre eux et RTE quant à la meilleure localisation des jours,
- le coût du maintien de la chaîne de transmission des ordres soit mutualisé entre ses utilisateurs.